



Fiche de données de sécurité

Section 1 - Identification

Identificateur du produit	PRE-CO-FLOC
Autres moyens d'identification	NB10, NB20, PB20, PB40M, PB40, PB33, PB33C, PB100M, PB200M, PB300M, PB20M
Usage du produit et restrictions d'utilisation	Filtrer medias d'aide pour la clarification des liquids.
Identificateur du fournisseur initial	ClearTech Industries Inc. 1500 Quebec Avenue Saskatoon, SK. Canada S7K 1V7
Préparé par	ClearTech Industries Inc. Rédacteur Technique N° de téléphone : 1 800 387-7503
N° de téléphone d'urgence (24 h sur 24)	N° de téléphone : 1 306 664-2522 Autre n° de téléphone : 1 800 387-7503

Section 2 - Identification des dangers

Classification SGH

Ce produit a été évalué conformément au Règlement sur les produits dangereux et est non classée comme une substance ou un mélange dangereux.

Section 3 - Composition/information sur les composants

Dénomination chimique	Numéro CAS	% poids	Identificateurs uniques
Pulp (cellulose)	9004-34-6	99-100%	

Section 4 - Premiers soins

Inhalation	Si les symptômes apparaissent, retirer la victime à l'air frais. Consulter un médecin si la respiration devient difficile ou de malaise.
Contact cutané/absorption cutanée	Enlever les vêtements contaminés. Laver la zone affectée avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation se produit ou persiste.
Contact oculaire	Les lentilles de contact ne doivent jamais être portés lorsqu'on travaille avec ce produit. Rincer immédiatement à l'eau pendant au moins 30 minutes. Jugez de force les paupières écartées afin d'assurer l'irrigation complète du tissu d'oeil. Consulter un médecin.
Ingestion	Si de grandes quantités sont ingérées, donner beaucoup d'eau à boire et consulter un médecin si le malaise persiste.

Renseignements supplémentaires Ce produit a une très faible toxicité. Le traitement est symptomatique et seulement de soutien.

Section 5 - Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Petits incendies : dioxyde de carbone ou poudre chimique sèche. Les grands feux : pulvérisation d'eau ou de l'alcool mousse résistant.
Agents extincteurs inappropriés	pas Disponible
Dangers spécifiques du produit	Lors d'un incendie, des gaz très toxiques tels que le monoxyde de carbone et le formaldéhyde sont formés. La chaleur d'un feu peut entraîner une accumulation de pression à l'intérieur des conteneurs, qui peuvent causer une rupture explosive.
Équipement de protection et précautions spéciales pour les pompiers	Porter approuvé par le NIOSH appareil respiratoire isolant et des vêtements protecteurs.
Informations complémentaires	pas Disponible

Section 6 - Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles/équipements de protection/mesures d'urgence	Porter un équipement de protection individuelle approprié. Ventiler la zone. Seulement pénétrer dans la zone avec des PPE. Arrêter ou réduire la fuite si sécuritaire de le faire.
Précautions relatives à l'environnement	Ne laissez pas le produit de pénétrer dans les égouts.
Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage	Les déversements peuvent être balayés ou aspirés pour élimination ou de valorisation.

Section 7 - Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manutention dans des conditions de sécurité	Utilisez l'équipement approprié pour soulever et transporter tous les récipients. Utiliser des pratiques d'hygiène et d'entretien ménager industriels sensible. Laver soigneusement après manipulation. Évitez toutes les situations qui pourraient mener à l'exposition nocive. Le produit déversé qui entre en contact avec de l'eau permettra de créer des conditions très glissantes.
Stockage dans des conditions de sécurité	Conservez dans un endroit frais, sec et bien ventilé à température ambiante. Ne pas entreposer près des flammes, sources d'allumage et la chaleur excessive.

Section 8 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

Composant	Règlement	Type de liste	Valeur
Pulp (cellulose)	OSHA	PEL	15mg/m ³ (total particulate)
	ACGIH	TLV-TWA	5mg/m ³ (respirable particulate) 10mg/m ³

Contrôles d'ingénierie

Prescriptions en matière de ventilation	La ventilation mécanique (dilution ou échappement local), clôture de processus ou de personnel et le contrôle des conditions de traitement doivent être fournis conformément à tous les codes d'incendie et les exigences réglementaires. Donner de l'air de remplacement suffisante pour compenser l'air évacué par les systèmes d'échappement.
--	--

Autre	Une douche d'urgence et une douche oculaire doit être disponible et testée conformément à la réglementation et être à proximité.
<u>Équipement de protection</u>	
Protection des yeux et du visage	Lunettes à coques ou des lunettes de sécurité doivent être portés lors des concentrations de poussières sont élevés. Le port de lentilles de contact est déconseillé dans les environnements poussiéreux.
Protection des mains	Normalement pas nécessaire, les gants doivent être portés si la peau est cassée (coupures, éraflures).
Protection de la peau et du corps	Normalement pas nécessaire, les vêtements contaminés doivent être lavés et séchés à fond avant de les réutiliser. Aucune chaussure spéciale est requise autre que ce qui est exigé au lieu de travail.
Protection respiratoire	NIOSH/MSHA masque crépuscule car si les niveaux de poussière sont excessifs (>15mg/m ³).
Dangers thermiques	pas Disponible

Section 9 - Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique	Solide, fibreux
Couleur	Blanc
Odeur	Aucon
Seuil olfactif	pas Applicable

Propriétés

pH	pas Applicable
Point de fusion/point de congélation	Se décompose
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Se décompose
Point d'éclair	pas Disponible
Taux d'évaporation	pas Disponible
Inflammabilité	Matériel brûlera s'il est impliqué dans un incendie.
Limite supérieure d'inflammabilité	pas Applicable
Limite inférieure d'inflammabilité	pas Applicable
Tension de vapeur (mm Hg, 20 °C)	pas Applicable
Densité de vapeur (air = 1)	pas Disponible
Densité apparente	pas Disponible
Solubilité(s)	Insoluble à pratiquement insolubles dans l'eau et la plupart des solvants organiques.

Coefficient de partage n-octanol/eau	pas Applicable
Température d'auto-inflammation	400-500°C
Température de décomposition	~180°C
Viscosité	pas Applicable
Propriétés explosives	Comme la plupart des poudres organiques, dans des conditions sévères d'empoussièrage, ce matériau peut former des mélanges explosifs dans l'air.
Densité (eau = 1)	pas Applicable
% de matières volatiles par volume	pas Disponible
Formule	(C ₆ H ₁₀ O ₅) _n
Masse moléculaire	>30000

Section 10 - Stabilité et réactivité

Réactivité	pas Disponible
Stabilité chimique	Normalement stable. Cellulose humide est sensible à l'attaque microbienne.
Risques de réactions dangereuses	Oxydé très lentement par l'air à la température ambiante. Le taux d'oxydation est plus rapide pour la grossière, solide duveteux que pour le dense, solide à écoulement libre. Attaque microbienne peut provoquer la cellulose humide à l'auto- chaleur et par conséquent subir une combustion spontanée. Se décompose rapidement au-dessus de 180°C.
Conditions à éviter	pas Disponible
Matériaux incompatibles	Étincelles, flammes nues et des oxydants.
Produits de décomposition dangereux	Microbiennes dégradation rejets de méthane extrêmement inflammable et toxique gaz de dioxyde de carbone. Les peroxydes, les aldéhydes, les cétones, les acides et d'autres composés forment lors de l'oxydation de l'air. La décomposition thermique ou décomposition des peroxydes former des composés tels que des monomères de glucose, lévoglucosan, des éthers polycycliques, l'acide arabonique, le furfural, le furane, le furaldéhyde, l'acide oxalique, l'acide formique, acetalkdehyde, le formaldéhyde, le monoxyde de carbone ou du dioxyde de carbone.

Section 11 - Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Composant	Orale DL ₅₀	Cutanée DL ₅₀	Inhalation CL ₅₀
Cellulose	>2000mg/kg (rat)	Non disponible	>5800mg/m ³ (rat, 4hr)

Toxicité chronique - Cancérogénicité

Composant	CIRC
Cellulose	Non considéré comme cancérogène par NTP, IARC, ou OSHA.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non irritant dans la plupart des cas, une légère irritation quand la poussière en excès est présent.
Ingestion	Pas une voie d'entrée normale. Toutefois, l'ingestion peut provoquer des troubles gastro-intestinaux.
Inhalation	Matière est considérée comme une poussière nuisible, les concentrations de poussières excessives peuvent provoquer dépôt désagréable ou l'irritation des voies nasales et de la gorge passages. Peut aggraver les problèmes respiratoires ou d'allergies pré-existantes.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non irritant dans la plupart des cas, une légère irritation quand la poussière en excès est présent.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Une exposition chronique peut conduire à sensation respiratoire. Peut aggraver les problèmes respiratoires ou d'allergies pré-existantes.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non connu pour être mutagène.
Toxicité pour la reproduction	pas Disponible
Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique	Matière est considérée comme une poussière nuisible, les concentrations de poussières excessives peuvent provoquer dépôt désagréable ou l'irritation des voies nasales et de la gorge passages.
Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées	pas Disponible
Danger par aspiration	pas Disponible
Produits synergiques	pas Disponible

Section 12 – Données écologiques

Écotoxicité

Composant	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques
Cellulose	pas Disponible	pas Disponible	pas Disponible

Biodégradabilité Intrinsèquement biodégradable dans le sol. Dégrade dans le sol à une vitesse comparable à l'amidon de maïs.

Bioaccumulation Bioaccumulation est peu probable.

Mobilité pas Disponible

Autres effets nocifs Faible écotoxicologique.

Section 13 - Données sur l'élimination du produit

Déchets provenant de résidus/produits non utilisés Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et / ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Emballages contaminés Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et / ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Section 14 - Informations relatives au transport

Numéro ONU Non réglementé

Désignation officielle de transport de l'ONU Non réglementé

Classe(s) de danger relative(s) au transport	Non réglementé
Classe(s) Filiale (s)	Non réglementé
Groupe d'emballage	Groupe d'emballage pas nécessaire.
Dangers environnementaux	Considéré comme un polluant marin en vertu des règlements du TMD canadienne de l'annexe 3.
Transport en vrac	pas Disponible
Précautions spéciales	pas Disponible

TMD

Autre Pendant le transport, attacher les contenants (remplis ou vides) au moyen d'ancrages adaptés. S'assurer que tous les bouchons, les soupapes et autres fermetures sont en position fermée.

TMD CLASSEMENT DE PRODUIT: Ce produit a été classé à la date de préparation mentionnée à l'article 14 de cette fiche signalétique / SDS, pour le transport conformément aux prescriptions de la partie 2 sur le transport des marchandises dangereuses. Si les données d'essai applicables, les essais et / ou publiés concernant la classification de ce produit sont énumérés dans les références à l'article 16 de cette fiche signalétique / SDS.

Section 15 - Informations sur la réglementation

REMARQUE : LE PRODUIT FIGURANT SUR CETTE FICHE A ÉTÉ CLASSÉ SELON LES CRITÈRES DE RISQUE STIPULÉS DANS LE RÈGLEMENT CANADIEN SUR LES PRODUITS CONTRÔLÉS. LA PRÉSENTE FICHE CONTIENT TOUS LES RENSEIGNEMENTS REQUIS PAR CE RÈGLEMENT.

Section 16 - Autres informations

Date de préparation Le 22 octobre 2015

Remarque : Il incombe à l'utilisateur d'établir un lieu de travail sûr. Les renseignements sur la santé et la sécurité énoncés dans le présent document ne sont fournis à l'utilisateur qu'à titre indicatif. L'utilisateur est tenu de prendre les mesures nécessaires en cas de manipulation individuelle, d'instruire son personnel et de mettre en place les pratiques de travail adéquates pour créer un environnement de travail sécuritaire. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Toutefois, étant donné que les conditions de manipulation et d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie de résultat et nous n'assumons aucune responsabilité pour tout dommage résultant de l'utilisation de ce produit. Il incombe à l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

À l'attention du réceptionnaire des produits chimiques et du coordinateur des fiches de données de sécurité

Dans le cadre de notre engagement envers l'initiative Distribution responsable® de l'Association canadienne des distributeurs de produits chimiques (ACDPC), ClearTech Industries Inc. et ses sociétés affiliées exigent, comme condition de vente, que vous transmettiez la fiche de données de sécurité ci-jointe à tous les employés concernés, tous les clients et tous les utilisateurs finaux. Sur demande, ClearTech vous enverra des renseignements supplémentaires concernant la manipulation du produit, ainsi que tout renseignement relatif à la santé et à la sécurité.

Pour toute question ou préoccupation, prière de communiquer avec notre service à la clientèle ou avec notre service technique.

Références:

- 1) CHEMINFO
- 2) eChemPortal
- 3) TOXNET
- 4) Transportation des Marchandises Dangereuses Canada
- 5) HSDB
- 6) ECHA

ClearTech Industries Inc. - Locations

Siège social : 1500 Quebec Avenue, Saskatoon, SK, S7K 1V7

Numéro de téléphone : 1 306 664-2522

Télécopieur : 1 888 281-8109

www.cleartech.ca

**Numéro de téléphone d'urgence (24 heures sur 24) –
Toutes les succursales – 1 306 664-2522**